

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 112 (2009)

Artikel: Les princes-évêques de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace dans la seconde moitié du XVIIIe siècle
Autor: Muller, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les princes-évêques de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

Claude Muller

L'**histoire du diocèse de Bâle, au XVIII^e siècle, s'avère d'une extraordinaire complexité¹** de par sa curieuse géographie : une moitié côté suisse aujourd'hui, une moitié côté français. Plus surprenant encore, la plus grande ville du diocèse est... Colmar, située à plus d'une centaine de kilomètres du château épiscopal de Porrentruy. Colmar, depuis le traité de Westphalie de 1648, est ville française. En 1698 s'y installe le Conseil souverain d'Alsace² qui relaie les ordres de la monarchie. On comprend dès lors l'importance de cette ville septentrionale et lointaine et l'intérêt que doit porter le prince-évêque à une institution *a priori* prompte à rogner les prérogatives d'un prélat non régnicole.

Ce n'est pas sous l'angle politique que nous voudrions aborder ici les relations entre les princes-évêques de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace, mais sous un angle plus surprenant, celui de la religion. Des recherches récentes ont, en effet, mis en évidence une institution monarchique, non seulement garante de la loi, mais aussi lieu de foi³. D'où de nécessaires affinités entre les princes-évêques de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace.

De l'ombre à la lumière : l'habileté de
M^{gr} Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein
(1744-1762)

Georges Joseph Guillaume Aloyse Rinck de Baldenstein est élu prince-évêque de Bâle. Il en était très digne. Chose rare : son père et sa mère vivent encore l'un et l'autre. C'est par ces quelques lignes jetées dans son diarium⁴ à la date du 22 janvier 1744 que dom Bernardin de

Ferrette, chanoine du prestigieux chapitre équestral de Murbach, près de Guebwiller, marque l'entrée en scène d'un nouveau prélat qui va réussir à améliorer les relations entre l'Evêché de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace⁵.

Boire le calice jusqu'à la lie ?

A peine l'évêque est-il installé que se répand la nouvelle de la venue de Louis XV dans l'Est de la France, à la suite de l'invasion de Charles de Lorraine dans la nuit du 30 juin 1744. Le roi accourt à Metz avec cinquante mille hommes sous les ordres du maréchal de Noailles. Mais, arrivé dans la ville le 5 août, Louis XV ressent dès le 8 *un mouvement de fièvre*. Le 14 août, il est à l'extrême. Le peuple se précipite dans les églises. Le 19 août, la douleur publique se transforme en joie délirante à l'annonce de la guérison à Metz.

La nouvelle se répand si vite que, dès le 20 août, l'administration épiscopale de Porrentruy s'adresse à l'ambassadeur de France en Suisse: *Nous sommes charmés d'apprendre que l'indisposition du roi n'a point eu de suite; nous étions en peine car on nous l'avait dit très sérieuse. Nous n'apprenons pas que Sa Majesté soit encore arrivée en Alsace... Le prince sera charmé de savoir quand et en quel lieu M^{gr} de Bâle ira près de Sa Majesté.*⁶

Nouvelle missive le 14 septembre 1744. François Decker, directeur des ponts et chaussées de l'Evêché, note: *Il est décidé que le roi doit arriver à Strasbourg dans le courant de cette semaine. Son Excellence voulait avoir la bonté de prévenir le ministre des devoirs qu'il souhaitait rendre à Sa Majesté et s'informer du temps que Son Altesse pourrait avoir cet honneur. Le prince n'aura qu'une suite fort leste: deux chanoines, deux gentilshommes, son premier secrétaire, son trésorier et son aumônier. L'affaire principale du prince, c'est de faire sa cour au roi et de rendre ses hommages à son protecteur.*⁷

En Alsace, la venue du roi suscite impatience et enthousiasme. Le 18 septembre 1744, Charles César de Fériet⁸, conseiller au Conseil souverain d'Alsace, s'adresse à M^{gr} Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein: *Je viens d'apprendre par des lettres de Metz que le roi a absolument résolu de venir en Alsace et que même Sa Majesté a déterminé son séjour à Colmar pour éviter le Neuf Brisach comme trop à portée du Rhin et d'ailleurs malsain par soi-même. Je prends la liberté d'en informer Votre Altesse, non pas pour lui offrir un logement dans ma maison, dont suivant toutes les apparences je ne serai pas le maître. Au cas qu'elle voulusse faire sa cour à son illustre allié, permettez-moi de lui proposer ma maison de campagne à Kaysersberg d'où Votre Altesse pourra aisément venir tous les jours à Colmar.*⁹

Comme souvent dans ce cas, l'aimable proposition précède une demande: *Je suis tourmenté par Madamé¹⁰, mon confrère, de vous écrire un mot en sa faveur pour les premières prières de Thann qui sont à la nomination de Votre Altesse. Le grand commandeur paraît disposé de vous présenter le fils de Madamé¹¹ au cas que Votre Altesse l'agrérerait et qu'elle n'a point jeté ses vues sur un autre sujet. Permettez-moi d'implorer vos bontés pour aider un confrère qui mérite bien des justes considérations pour la nombreuse famille dont il est chargé et par le zèle et l'attachement respectueux qu'il a pour votre personne.* Réponse immédiate du prélat le 21 septembre 1744¹²: *Je suis très sensible à vos offres obligeantes quant à la maison de Kaysersberg, mais l'archidiacre s'est chargé de m'assurer un logement. Puis M^{gr} Rinck de Baldenstein poursuit à propos de Thann: Je suis fâché de vous dire que j'en ai disposé, il y a déjà un certain temps. Il faut que je me réserve d'autres occasions de vous faire plaisir.*

L'évêque ne rencontre finalement pas le roi à Strasbourg mais à Sélestat¹³. Le grand jour a lieu le 10 octobre 1744. Accompagné de quatre chanoines du chapitre de Bâle, à savoir le baron de Reinach, le baron de Schauenbourg, le baron Rinck de Baldenstein, le baron de Lœwenbourg, de cinq gentilshommes à savoir Montjoie, Ligertz, Rinck de Baldenstein, Reich de Reichenstein, Valoreille, des conseillers Decker et Rengguer, de l'aumônier Nansé – le coadjuteur de Murbach souhaite se mettre de la suite pour voir le roi donner audience au prince-évêque de Bâle –, M^{gr} Rinck de Baldenstein présente ses hommages au roi. Son discours est conservé: *Sire, Votre Majesté voudra bien permettre que je lui rende mes très humbles grâces à l'audience gracieuse qu'il a plu d'accorder. Ce sera l'époque de ma vie la plus heureuse...¹⁴*

L'événement est relaté dans la chronique des jésuites du lieu, sans mention de l'évêque¹⁵: *Louis XV vint lui-même à Sélestat. Il était accompagné de son confesseur, le P. Pérusseau homme affable et très modeste. Le roi voulut voir le P. recteur qui lui fut présenté par son confesseur. Le lendemain avant son départ¹⁶, il entendit la messe dans l'église paroissiale et pria avec beaucoup de dévotion. Bernardin de Ferrette note pour sa part, à la date du 12 octobre 1744¹⁷: Le prince-évêque de Bâle, Joseph Rinck de Baldenstein, nous visite à Murbach. Il s'en revenait de Sélestat où il avait été présenter ses hommages au roi Louis XV qui s'apprêtait à aller assiéger Fribourg [en Brisgau]. Le souverain avait reçu l'évêque très gracieusement. Avec les quelques chanoines de Bâle qui l'accompagnaient, le prélat réjouit par sa présence le Florival.*

De retour à Porrentruy, le prélat écrit à son cousin de Wangen le 16 octobre 1744: *Sa Majesté m'a fait à Sélestat la réception la plus radieuse et m'a fait rendre tous les honneurs dont on peut distinguer un allié et un prince voisin. Je suis de retour depuis avant-hier soir.¹⁸* Dans

la lettre au diplomate Courteille, le ton enflé: *Après les marques d'amitié que vous m'avez renouvelées par les soins que vous vous êtes donnés de me procurer l'audience du roi de laquelle je suis tout glorieux, puisque c'est un témoignage public de la protection dont Sa Majesté veut continuer à m'honorer, vous voulez bien que je vous fasse mes très humbles remerciements.*¹⁹

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il n'y avait pas la rencontre avec la dauphine à Colmar, trois ans plus tard. L'épisode débute par une lettre²⁰ du vicaire général de Besançon au prince-évêque de Bâle, en date du 29 décembre 1746. *Je suis chargé de la plus étrange ambassade du monde auprès de Votre Altesse. Sérilly, notre intendant, homme généreux, magnifique, prodigue même dans la dépense, se prépare à recevoir la dauphine et sa maison à Vesoul le 24 janvier. Il cherche à se surpasser et à se distinguer par les choses rares ou exquises. Il en est une qu'il ne peut trouver dans le pays: ce sont six bouteilles de vin de Hongrie et douze bouteilles de vin du Rhin. Il imagine qu'elles sont dans la cave de Votre Altesse et il exige que je les en tire.*

Alerté par la demande et l'information, M^{gr} Rinck de Baldenstein cherche à connaître le trajet de la dauphine. Mais quand il fait part à Versailles de son désir de rencontrer Marie Josèphe de Saxe, des réticences apparaissent. La Cour pose ses conditions, sans donner d'explication outre mesure. L'évêque devra se présenter devant la dauphine, *incognito*, sous le nom de prévôt de Saint-Imier et non en qualité de prince-évêque de Bâle, parce que *le cérémonial ne peut être que très embarrassé*. Cette restriction ne met-elle pas à mal la joie de l'évêque?

Mais M^{gr} Rinck de Baldenstein accepte ces conditions. Débute la recherche d'un logement. Le conseiller César de Fériet, qui avait proposé sans succès son logement en 1744, est cette fois sollicité. Il répond le 21 janvier 1747: *Rien ne peut me flatter davantage que la préférence dont Votre Altesse m'honneure pour prendre chez moi son logement lors du passage de Madame la dauphine. Mais le sieur Bruges vous dira comme moi que le maréchal des logis de la Cour a marqué ce matin ma maison pour cette princesse. Il est bien malheureux pour moi, Monseigneur, que, dans le seul moment de ma vie où mon cœur eût été parfaitement satisfait, je me trouve gêné par des ordres supérieurs et hors d'état de recevoir Votre Altesse.* Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'évêque répond à Fériet: *Je m'étais douté d'avance que votre maison ne fût destinée par la Cour pour ce qu'il y a de plus distingué et je suis charmé aujourd'hui que c'est pour la princesse même.*

Toutefois le 23 janvier, l'intendant d'Alsace Vanolles met du baume dans le cœur du prélat: *Quoique vous venez dans l'incognito, il sera tiré du canon pour vous à Colmar.* Le 25, M^{gr} Rinck de Baldenstein écrit à Noblat²¹: *Je vous enverrai un exprès chargé d'un chevreuil et plusieurs*

paires de volailles, ces dernières m'étant venues des Alpes. Je voudrais pouvoir faire plus pour la réception d'une si aimable princesse.

Deux récits²² permettent d'esquisser la chronologie. Le 28 janvier 1747, vers les sept heures du soir, le prince-évêque arrive à Colmar et est salué d'une décharge de cinq coups de canon. Son logement est marqué chez Christophe de Klinglin²³, second président du Conseil souverain d'Alsace. Le prince est complimenté à son arrivée par le commandant, l'état-major des officiers. Il reçoit le même honneur du corps des chanoines de la collégiale Saint-Martin et de la part de «Messieurs», c'est-à-dire les conseillers du Conseil souverain. Le lendemain, 29 janvier, M^{gr} Rinck de Baldenstein est admis à faire sa cour à Marie Josèphe de Saxe. Ne pouvant se rendre en carrosse chez la princesse, à cause de l'encombrement des rues, il se rend à pied à son logement. Il est reçu, en même temps que la députation du Conseil. Le 30, il entend le matin la messe de la dauphine, puis le 31 janvier, il quitte Colmar, prend la route le long du Rhin, du côté de Brisach, Huningue, Bâle et revient par Delémont.

De retour à Porrentruy, l'évêque écrit le 9 février 1747 à l'abbé Courchetet: *On ne peut être plus satisfait que je le suis de mon voyage à Colmar à l'occasion du passage de Madame la dauphine. Nonobstant l'incognito que j'ai gardé, j'ai été reçu de manière très distinguée et au-delà de ce qu'un prince étranger peut prétendre.*²⁴ Pour finir, Christophe de Klinglin remercie le 12 février 1747 l'évêque d'avoir logé chez lui²⁵. Un compte du 14 février résume les dépenses du voyage qui s'élèvent à 1660 livres, dont 120 données au détachement qui gardait le prélat à Colmar, 6 à un domestique de Klinglin qui *a fait beaucoup de commissions*, 6 au cocher de Landenberg, 240 de «Trinckgeld» (pourboire) à la maison du second président de Klinglin, 125 à l'auberge du Lion d'Or pour le souper de la suite, 37 pour les chevaux gardés à l'auberge aux Six montagnes noires²⁶.

Quand le prince-évêque tisse patiemment sa toile

A peine M^{gr} Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein se remet-il aux affaires courantes que Christophe de Klinglin lui écrit le 15 mai 1747: *Je compte trop sur l'honneur de l'amitié de Votre Altresse pour ne pas lui dire la grâce que Sa Majesté vient de me faire en me nommant premier président du Conseil souverain d'Alsace. Je désire fort que cette nouvelle dignité me procure des occasions assez essentielles pour vous convaincre de tous les sentiments d'attachement et de respect.*²⁷ Le lendemain, son épouse, Anne Marie de Montjoie, se déclare comblée de joie et de la grâce que Votre Altresse m'a fait de l'honneur de son portrait qui est parfait. Rien au monde n'égale un présent si agréable. Je désire avec passion que Votre Altresse choisisse de préférence notre ancien logement quand vous

*viendrez à Colmar. Vos bontés ne me laissent point douter de la part que vous voudrez bien prendre à la grâce que le roi vient de faire à Klinglin en lui donnant la charge de premier président du Conseil souverain.*²⁸ Dans sa réponse, le prélat note sobrement: *Il y a longtemps que votre mérite et vos services vous attendaient là.*²⁹

Quelques mois plus tard, le prélat félicite tout aussi finement le nouveau second président, Jean Baptiste Sébastien Salomon. Ce dernier répond, le 24 septembre 1747: *Rien ne pouvait m'arriver de plus heureux que la part que Votre Altesse a bien voulu prendre à la grâce qu'il a plu au roi de m'accorder en me confiant la place de second président.*³⁰ Ce n'étaient pas là que des formules de politesse. Le prélat venait de se faire deux alliés de poids dans la lointaine Colmar.

Désormais les trois hommes peuvent mutuellement se rendre service. Ainsi le 27 janvier 1755, le prélat s'adresse conjointement à Klinglin et à Salomon³¹: *Le sieur Rengguer, un des conseillers de ma cour de justice, a un fils à Colmar qui souhaiterait être reçu et agréé au corps des avocats du Conseil souverain d'Alsace. Il est licencié ès droit, né sujet du roi et joint à cela beaucoup de mérite. J'ose bien le recommander à vos bontés et vous prier de lui accorder votre protection.* Et de conclure en espérant que les magistrats solliciteront de leur côté *pour trouver à mon tour des occasions de vous obliger.* On se doute de la réponse de Klinglin, le 18 février 1755³²: *Rengguer sera reçu avocat dès que l'avocat général Muller³³, qui est dans l'affliction de la mort de son père, pourra revenir au palais. Votre protégé peut être persuadé que je lui rendrai tous les services qui dépendent de moi pour tout le temps qu'il fréquentera notre barreau.*

Est-il dès lors étonnant que Klinglin devienne le gardien du temple à Colmar, si l'on en juge par cette lettre de M^{gr} Rinck de Baldenstein au premier président le 6 juin 1758³⁴: *Il est de ma sollicitude pastorale de donner des soins particuliers sur le clergé de la ville de Colmar, siège du Conseil souverain d'Alsace, et la ville la plus considérable de mon diocèse. Le culte de Dieu suivant notre sainte religion ne pourra jamais s'y faire avec plus de décence et de fruit que lorsque les ministres de l'Eglise auront des règlements précis et permanents tant pour le spirituel et la discipline intérieure que pour le temporel. (...) Je me propose de nommer un commissaire intègre et expérimenté. (...) Je sais les difficultés et les retards qui pourraient se rencontrer dans l'exécution de mon projet, s'il n'était appuyé de votre autorité et celle du Conseil souverain. Je vous la demande très instamment et le zèle que je vous connais pour notre sainte religion m'est un augure certain que vous en ferez usage en cas de besoin avec autant d'éclat que d'efficacité. Vous contribuerez de cette façon au bien qui en reviendra à la religion et sera pour vous un sujet de consolation, comme il en sera d'édification pour le peuple nombreux de Colmar.*

Visite pastorale ou visite triomphale ?

Pendant l'été 1760, M^{gr} Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein décide de se substituer à son vicaire général pour la visite pastorale³⁵ dans la région colmarienne. Le vendredi 6 juin 1760, le magistrat de Colmar s'assemble précipitamment: *Il a été proposé comment on recevrait l'évêque de Bâle qui arrive aujourd'hui en cette ville et loge chez le marquis de Montconseil, lieutenant général commandant, en sa maison hors la ville. Il a été décidé que le magistrat en corps s'assemblerait à 5 h 1/2 et se rendrait hors la ville chez Montconseil où l'évêque mettra pied à terre et le complimentera.*³⁶

Valentin Holdt, un conseiller du Conseil souverain d'Alsace, nous narre la suite de la journée dans son journal³⁷: *L'évêque de Bâle est entré en ville le 7 juin. Il a mis pied à terre chez le second président de Salomon qui l'a reçu en robe. La plupart de Messieurs s'y sont trouvés en robe à son arrivée, notamment un chevalier d'honneur d'Eglise [l'abbé cistercien de Pairis?] et un d'épée en leurs habits de cérémonie. Muller l'avocat général, Muller conseiller vétéran, Poirot, Holdt, Boug, Muller fils et Golbéry fils n'y ont été qu'après que le prince eut fait sa tournée de visites.*

Parmi les nombreuses manifestations que le prince-évêque de Bâle préside, citons celle du 11 juin 1760 où le prélat confirme à Munster et à Walbach, puis celle du 12 juin où il confirme à Katzenthal les gens du lieu et de Niedermorschwihr³⁸. Le 30 juin, il se rend à Lapoutroie pour y consacrer la nouvelle église. Lorsque la porte du carrosse s'ouvre, le curé du lieu Pierre Xavier Chauffour³⁹ et son frère François Joseph Chauffour, curé de Fréland⁴⁰, tous deux issus de la grande famille du Conseil souverain, l'un et l'autre en surplis, l'accueillent au bas de l'église, sur la chaussée. Après lui avoir témoigné ses respects, Pierre Xavier Chauffour présente au prélat la communauté assemblée. M^{gr} Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein, précédé de la croix, des bannières et du clergé, entre sous le dais dans l'église au son des cloches.

Le prince-évêque consacre l'église paroissiale vers les sept heures du matin. Après la consécration qui, elle-même, dure jusqu'à neuf heures, il dit la messe au maître-autel dédié à sainte Odile. La messe finie, il administre le sacrement de confirmation à environ huit cents personnes de Lapoutroie et trois cents du Bonhomme, qui, pour l'occasion sont venues processionnellement à dix heures du matin, conduites par le curé Jean Georges Flottat. La cérémonie s'achève à onze heures et demie. L'abbé Chauffour entonne alors le *Te Deum laudamus*. Le prélat ressort de l'église⁴¹. Il est onze heures trois quarts quand le carrosse s'ébranle pour l'abbaye cistercienne de Pairis, où le prince-évêque déjeune, en compagnie de dom François Xavier Bourste, fils et frère de deux conseillers du Conseil souverain d'Alsace. La visite marque les gens du lieu. Deux ans plus tard, M^{gr} Rinck de Baldenstein décède subitement.

En pleine lumière: l'énergie valétudinaire de M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie (1762-1775)

Le 26 octobre 1762, au quatrième tour de scrutin, Simon Nicolas de Montjoie⁴² rallie les suffrages des chanoines de Bâle à Arlesheim et devient, de ce fait, prince-évêque de Bâle. L'ancien protégé de Gaston de Rohan⁴³, plutôt que de la monarchie française⁴⁴, va donner un tour nouveau aux relations entre l'Evêché et l'institution judiciaire de Colmar. Et pour cause: le premier président du Conseil souverain d'Alsace n'est autre que son beau-frère. Ce dernier lui écrit⁴⁵: *C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai appris hier par Callot la dignité à laquelle le chapitre vient de vous élire. Je prie le Seigneur pour qu'il vous accorde la santé nécessaire pour gouverner notre diocèse dignement.* Et, dans le concert des louanges, mentionnons les écrits du second président Jean Baptiste Salomon, des conseillers Larcher, Golbéry, Regemorte, Noblat, Madamé.

Le temps des beaux-frères

La nouvelle donne est évidemment immédiatement exploitée par les Klinglin. Au milieu de l'avalanche de félicitations pointe déjà une première sollicitation de la sœur de l'évêque, l'épouse du premier président, Marie Anne de Montjoie: *Je tremble que Votre Altesse ne pense que je veuille l'accabler de demandes à chaque écrit. (...) Je vous supplie d'accorder les premières prières à mon neveu, l'abbé de Klinglin, fils de feu préteur, un très bon ecclésiastique. (...) J'ai eu l'honneur, M^{gr}, de vous recommander l'abbé Eberlin pour les premières prières de Colmar, mais depuis, le premier président s'intéresse davantage à l'abbé Mouhat qui a été précepteur de mes enfants... De Klinglin et moi sommes témoins de la joie que toute la province témoigne. Le choix paraît avoir été conduit par le doigt de Dieu.*⁴⁶

Les Klinglin n'en restent pas là. Le 28 avril 1763, le premier président écrit à son beau-frère: *Je suis instruit que de Lucé⁴⁷, qui a de l'amitié pour moi, a eu l'honneur de parler à Votre Altesse de mes désirs concernant mon fils. J'ai l'honneur de vous représenter, M^{gr}, qu'il n'est pas question d'empêtrer, ni de diminuer en rien les fonctions du vicaire général que vous nommerez. Ma demande se renferme simplement dans le titre, afin que, par la suite des temps, il puisse conduire mon fils à quelque chose de mieux. Ces exemples de vicaire général ad honorem sont si communs en France qu'il est inutile de les citer, puisque la plupart des évêques en ont.* La lettre est accompagnée d'une missive non moins pressante de Marie Anne de Montjoie. Devant le double assaut, Simon

Nicolas de Montjoie cède⁴⁸. Le 31 mai 1763, l'abbé Joseph Ignace Christophe de Klinglin se rend à Porrentruy, où il est officiellement nommé vicaire général *ad honorem* du diocèse de Bâle.

En septembre 1763, les deux sœurs aînées du nouveau vicaire général *ad honorem*, toutes deux chanoinesses, se trouvent à Colmar. M^{gr} de Montjoie s'adresse le 6 septembre 1763 en ces termes à Anne Eléonore de Klinglin: *Votre lettre, ma chère nièce, m'a fait d'autant plus de plaisir qu'elle m'annonce l'heureux retour de la santé de mon cher [beau-] frère et de ma chère sœur et qu'elle me procure l'occasion de vous faire plaisir en vous permettant l'entrée dans deux maisons religieuses [Unterlinden et Saint Catherine selon toute vraisemblance] que vous avez décidé de voir avec vos sœurs. Vous pourrez les deux vous associer une compagne de votre choix pour y entrer.*⁴⁹

Pendant que les Klinglin se retrouvent à Colmar, l'évêque de Bâle décide de nommer vicaire général Jean-Baptiste Gobel, fils d'un conseiller du Conseil souverain. Le 20 octobre 1763, le prélat informe le père Gobel à Mortzwiller: *Le mérite distingué et les labeurs de votre fils, joint au zèle sans égal avec lequel il s'est employé depuis longtemps pour l'établissement et le maintien du bon ordre dans mon évêché, lui ayant attiré l'admiration et la confiance de mes diocésains, je n'ai pu empêcher de lui rendre la justice qui lui était due, en le mettant à même, par la dignité de mon vicaire général à laquelle je viens de l'élever, de rendre de plus grands services. (...) Je pense devoir aussi vous faire mon compliment d'avoir donné le jour à un fils qui ait si bien correspondu à la noble éducation que vous lui avez donnée et qui se met aujourd'hui dans le cas de pouvoir prétendre aux plus hautes dignités de l'Eglise.*⁵⁰

Cette volonté du prélat de s'appuyer plus sur Gobel que sur son neveu apparaît déjà dans cette lettre du prévôt du chapitre Saint-Martin de Colmar, oncle de Jean-Baptiste Gobel, au conseiller du Conseil souverain d'Alsace, son frère: *L'official [Jean-Baptiste Gobel] a toute la confiance de l'évêque. Son Altesse ne fait absolument rien sans lui, comme je l'ai vu moi-même. Le prince m'a dit de même qu'il serait incessamment déclaré vicaire général et, au bout de quelques années et peut-être avant, son suffragant. Je souhaite de tout mon cœur que vous et sa chère mère aient la satisfaction de le voir pontifier à Mortzwiller. En un mot, c'est le Joseph d'Egypte et l'idole de la Cour.*⁵¹

M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie se préoccupe tout de même de la carrière ecclésiastique de son neveu. Le 7 septembre 1764, il nomme Joseph Ignace Christophe de Klinglin président de la Chambre ecclésiastique de Haute-Alsace, avec comme mission de mieux répartir les impôts qui touchent le clergé⁵². Le jeune de Klinglin s'attelle à la tâche. La réponse de l'évêque du 3 novembre constitue un encouragement: *Je vois avec plaisir, mon cher neveu, par le projet de constitution que vous m'avez fait présenter, les soins que vous vous êtes donnés pour le bien de la chambre*

à laquelle vous présidez en mon nom et le zèle que vous portez à la conservation de mon autorité épiscopale. Je serai très disposé à y donner la main par ma ratification, lorsque je le verrai signé de tous les membres actuels de la Chambre ecclésiastique. Mais la morgue du neveu indispose immédiatement.

L'abbé de Pairis, François Xavier Bourste⁵³, fils d'un conseiller au Conseil souverain, s'oppose au projet. M^{gr} de Montjoie écrit à Christophe de Klinglin: *L'abbé de Pairis m'a instruit lui-même de la conduite qu'il a tenue en assemblée de la Chambre ecclésiastique. (...) Je n'aime pas précipiter mes délibérations dans des cas qui peuvent tirer à conséquence. La lettre de cet abbé me paraît trop étudiée et je serai enchanté de savoir si vous l'attribuez à sa mauvaise humeur seulement ou si vous la regardez comme le signal de quelque cabale prête à éclater.* A l'abbé de Raze, M^{gr} de Montjoie écrit le 24 novembre 1764: *Si l'opposition du seul abbé de Pairis devait renverser ce que j'ai commencé d'élever pour le profit du clergé, mon autorité recevrait un nouvel échec en Alsace, où elle n'est déjà que trop affaiblie pour le bien de la religion et le service du roi.* En fait, à Paris, la création de la Chambre ne se fait pas officiellement. M^{gr} de Montjoie s'inquiète, le 29 janvier 1765, auprès de Raze: *Je ne sais quelle peut être la cause du silence du ministre concernant la commission donnée à mon neveu, l'abbé de Klinglin, de présider la chambre ecclésiastique.*⁵⁴

Les dégâts collatéraux liés à l'expulsion des jésuites

A Colmar, le microcosme du Conseil souverain d'Alsace s'agit lorsqu'est connue la nouvelle de la suppression de l'ordre de jésuites. C'est Jean d'Aigrefeuille, contrôleur général des domaines et bois d'Alsace, qui s'en fait l'écho dans une lettre du 27 décembre 1765 à un proche de l'intendant⁵⁵:

Il y a une fermentation très grande entre le premier président, le procureur général, Bourste et Loysen d'une part, le président de Salomon et tout le surplus de la Compagnie d'autre part. On est fortement impatient de voir le jugement que le duc de Choiseul [secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères] et Maupeou [vice-chancelier] auront cru devoir prendre. Je remarque que les désagréments qu'essuiera le premier président viennent de la hauteur et du despotisme dont il voudrait continuer d'user et de son entêtement dans l'esprit jésuitique. Il a eu l'impudence de faire écrire sur le registre des délibérations secrètes du Conseil le discours séditieux qu'il tint en faveur des jésuites lorsqu'il fut question de l'enregistrement de l'édit qui les dissout. Le président de Salomon qui l'a trouvé en feuilletant le registre l'a dénoncé au duc de Choiseul et à Maupeou, auxquels il en a envoyé une copie. Je remarque que les deux

partis sont extrêmement animés. Le premier président me paraît avoir pour lui le procureur général Garnier, Bourste, Munck et Loyson, le dernier avocat général et neveu de Bourste. Tout le surplus de la Compagnie tient ensemble contre le procureur et le premier président. Bourste est hâï de tous. Il affecte de ne point se trouver aux assemblées des chambres sous prétexte d'une dispute particulière qu'il a reçue avec Larcher qui est d'un caractère non moins téméraire.

L'aigre d'Aigrefeuille revient sur la question le 10 janvier 1766⁵⁶: «J'entends dire que les dissensions ne cesseront qu'au décès du premier président ou lorsqu'il plaira au roi de l'obliger à se démettre de sa place. Le président de Salomon a pour lui les trois quarts de la Compagnie. Vous avez ce soir la première présidente qui va, dit-on, solliciter le maréchal de parler en faveur du premier président à son arrivée à la Cour.» Et il ajoute, le 17: *Le premier président justifie que ce n'est pas à tort qu'on l'accuse de despotisme. Il veut que sa volonté dirige. On pense ici que c'est pousser l'imprudence trop loin.* Avant d'ajouter, le 26 janvier 1766: *le bruit est ici que le premier président du Conseil a reçu ordre de sedé-mettre entre les mains du roi.*⁵⁷

Faux bruits et faux espoirs. L'abbé de Klinglin informe, le 28 mars 1766, M^{gr} de Montjoie: *Une cabale qui s'est formée au Conseil contre mon père lui a attiré sur de faux exposés une lettre désagréable de la part du vice-chancelier [de Maupeou]. Mais mon père s'en étant plaint à la Cour, le roi lui a fait écrire par le vice-chancelier la lettre dont j'ai l'honneur d'envoyer une copie qui donne à mon père non seulement toute satisfaction complète, mais elle contient en même temps une sorte de réparation de l'injustice qui lui a été faite.*⁵⁸ Le 30 mars, M^{gr} de Montjoie partage *la satisfaction que la lettre a procurée*⁵⁹. Toutefois, Christophe de Klinglin ne réussit pas à pousser l'avantage, puisque le vice-chancelier lui écrit: *Sa Majesté vous met au rang de ses magistrats les plus zélés et les plus fidèles. Elle compte sur vous et elle est satisfaite de vos services.* Mais une mauvaise nouvelle suit: *Quant au brevet de conseiller d'Etat que vous désirez obtenir, je crois qu'il est convenable pour vous-même de ne pas insister dans cette demande. (...) Par votre naissance et par votre place, vous êtes au-dessus d'un pareil titre.*⁶⁰

En fait les turbulences du microcosme ne se sont pas totalement apaisées. C'est Marie Anne de Klinglin qui se charge d'informer son frère, le 3 avril 1766, dans son style si caractéristique: *Votre Altesse n'aura pas ignoré les tracasseries qui, depuis la maladie du premier président, s'étaient glissées dans l'espérance de le faire quitter et chaque imbécile osait espérer à le remplacer.* Puis elle évoque une cabale: *Le (second) président de Salomon a reçu une lettre des plus faites du vice-chancelier où il est très mal traité. C'est le conseiller Bouc (sic) qui l'a animé pour se venger, attribuant son exil au premier président. Il fermente tant qu'il peut le désordre. Ces gens ne méritent que le mépris.*⁶¹ Le prélat répond à

sa sœur le 5 avril 1766: *Je félicite le premier président d'avoir réussi à faire connaître à la Cour ceux qui cherchaient à lui faire de la peine. L'éclat de la considération dont il jouit près de son auguste souverain dissipera la nuée d'envieux qui se flattaient vainement de le déterminer à une retraite. Ce parti extrême serait une véritable perte pour la province⁶²* et vraisemblablement aussi pour le prince-évêque de Bâle.

Pendant ce temps, l'abbé de Klinglin séjourne à Paris. Il y échafaude le projet d'être suffragant. L'abbé de Raze évoque la question le 29 janvier 1766: *J'ai vu l'abbé de Klinglin. Il doit dîner demain chez moi avec sa sœur. Il n'a point été question de la suffragance. Je regarde ce projet comme abandonné. Le prince veut également être tranquille à cet égard. On ne fera rien sûrement du côté de la Cour. J'ai eu soin de fermer toutes les avenues.⁶³* Quant à l'abbé Klinglin, il écrit, le 9 février 1766, à son oncle: *Cette affaire, celle de la chambre ecclésiastique, va être finie incessamment. Elle est dans le portefeuille du duc de Choiseul et il m'a fait entendre que cette affaire sera traitée au premier conseil de dépêches.*

Alors qu'à Colmar la rumeur circule à propos de deux mille livres que quelques commissaires ont accordées des fonds du clergé de Haute Alsace à l'abbé de Klinglin pour son voyage de Paris, le pétulant président de la Chambre en est à ses espérances, comme en témoigne sa lettre à son oncle du 17 mars 1766: *L'évêque d'Orléans me fait espérer que le roi m'accordera ma demande.* Dans la même lettre du 3 avril 1766, déjà citée précédemment, Marie Anne de Klinglin relate, en mère aveuglée, le séjour de son fils dans la capitale⁶⁴: *Mon fils est assez heureux de se faire aimer où il est connu. Il réussit tout bien dans ce pays-là, fort accueilli des ministres, dîne assez souvent chez le vice-chancelier, fait la partie de Vitz (sic) avec le chancelier, dîne chez le duc de Choiseul qui le traite au mieux. C'est un voyage qui dans la suite lui pourra être utile. Vos bontés pour lui seront toujours très avantageuses.*

La mère s'illusionne. Le 18 avril 1766, l'abbé de Raze pense que l'abbé de Klinglin ferait bien de ne pas prolonger plus longtemps son séjour ici. Le 27 avril, Marie Anne de Klinglin monte au créneau pour défendre son fils: *Je ne puis cacher à Votre Altesse combien il est douloureux pour Klinglin et moi de voir les tracasseries qui ont été suscitées à mon fils qui, depuis deux ans, s'est sacrifié entièrement à son travail.(...) L'abbé de Pairis est soutenu par Kieffer qui, quoique votre avocat, n'envisage de se venger du premier président dans la personne de son fils. Burges me l'a confirmé dans sa maladie dont il est mort.⁶⁵*

Dans sa réponse du 29 avril 1766 à sa sœur, M^{gr} de Montjoie n'entre pas dans ses vues et, le même jour, il note à l'abbé de Raze: *L'envoi de l'abbé de Klinglin aux dépens de la chambre sont des faits auxquels je n'ai pas concouru.⁶⁶* Désormais, l'oncle se démarque du neveu, devenu par trop encombrant⁶⁷. Avec sa sœur, les relations se refroidissent un peu. Le 25 mai, Marie Anne de Klinglin lui écrit: *Votre Altesse, je profite de*

l'occasion de M^{me} la procureure générale qui a eu bien de l'empressement de vous faire sa cour. Vous lui trouverez bien de l'esprit. Elle est aimable. (...) [Quant à] Klinglin, ses jambes ne lui permettent guère de monter et de descendre de grands escaliers. Aussi ne fait-il plus une seule visite, pas même au maréchal de Contades quand il vient ici. Du reste, il se porte très bien, marche et se promène. Votre Altesse voudra-t-elle nous faire l'honneur de venir passer trois semaines ou un mois avec nous à Oberhergheim dans le temps des fériés du palais ? Trois jours plus tard, le 28 mai, M^{gr} de Montjoie répond : Je ne crois pas qu'il soit possible de m'y rendre sans nuire au courant des affaires et perdre de vue une petite tournée que je me propose de faire dans la belle saison dans quelques bailliages de ma principauté. Je voudrais bien que le premier président puisse venir me voir avec vous sans s'exposer, j'en aurai une véritable consolation. Je reverrai avec plaisir mon neveu⁶⁸, lequel quitte Paris le 25 mai.

Si Christophe de Klinglin touche au but, recevant trois mille livres de pension annuelle, le 30 juin 1766, *car il n'a cessé de répondre de la manière la plus distinguée à la marque de confiance qu'on lui a donnée dans ce temps et qu'il est une réunion de talent, de lumière et de zèle*, en revanche les nuages s'amonceillent sur l'abbé de Klinglin. Cela n'empêche pas le neveu d'écrire à l'oncle le 30 novembre 1766 : *Nous avons eu vendredi à dîner M^{me} de Mazarin. C'est une dame fort aimable. Elle se loue beaucoup de la manière dont elle a été reçue à Hirsingue. Elle trouve tous les habitants du château charmants.*⁶⁹

A Colmar, le temps est à l'apaisement entre les deux présidents, comme le relate Jean d'Aigrefeuille le 2 septembre 1766 : *Votre Grandeur a reçu le raccommodement du président de Salomon et de Boug avec le premier président, opéré par la médiation bienfaisante du maréchal de Contades pendant son séjour en cette ville. Mais tout le monde pense que cette paix ne sera jamais qu'extérieure, l'esprit de la conciliation et d'aménité n'entrant point dans le caractère despote du premier président qui, croyant ne jamais errer, est dans l'idée que sa Compagnie a toujours tort quand elle ne pense pas comme lui.* Le 19 septembre, l'informateur de l'intendant ajoute : *Le premier président est hors d'affaire et pense aller à son château d'Oberhergheim. Avant de compléter le 26 septembre : Les premier et second présidents sont partis avec leurs maisons pour leurs campagnes. Le président de Salomon pour Ingersheim, à une lieue de cette ville au pied de la montagne. Le premier président pour son château à Oberhergheim, à trois lieues de cette ville et une au-delà de Sainte-Croix-en-Plaine.*⁷⁰

Un nouveau contexte : M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie et le premier président François Henri de Boug

Christophe de Klinglin présente sa démission de premier président au début de l'année 1768. Le vice-chancelier lui répond: *J'ai eu bien de la peine à faire accepter au roi votre démission qui, satisfait de vos services, a acquiescé à votre demande. Il a nommé Boug pour vous remplacer, lequel vous remboursera les 44000 livres que vous avez payées à de Corberon. Le roi ajoute deux mille livres et me charge de vous témoigner sa reconnaissance.*⁷¹ En cette période de passation de pouvoir, le microcosme colmarien bruisse à nouveau de rumeurs. Le procureur Schirmer, perspicace, annonce, le 6 avril 1768, à Turck, secrétaire du chapitre de Bâle: *Il est certain que Boug est premier président. Son beau-père Kieffer⁷² a fait l'acquisition de la maison de feu Michelet⁷³, ayant appartenu autrefois à Golbéry qui est la plus belle de la ville à 29 000 livres pour faire l'hôtel du premier président.*⁷⁴

Dès la nomination de Boug connue, le grand prévôt, le grand doyen et les chanoines du chapitre de Bâle le félicitent, le 12 avril 1768, par l'intermédiaire de l'avocat Kieffer, leur chargé d'affaires à Colmar⁷⁵. La réponse de Kieffer date du 17 avril 1768: *Comme je compte qu'il ne recevra plus votre lettre avant son départ pour la province, je la lui remettrai à son arrivée.* Les félicitations de M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie à Boug sont plus tardives et laconiques, du 12 mai 1768: *J'ai appris avec beaucoup de joie la faveur dont le roi vous a honoré en vous élevant à la dignité de premier président.* Et de louer *la justice que Sa Majesté a rendue à votre mérite.*⁷⁶ Boug répond le 15, aussi flatté que reconnaissant.

Jean d'Aigrefeuille complète les données le 11 mai: *Le président de Klinglin vient de partir pour son château d'Oberhergheim. Boug, son successeur dans la place de premier président, y sera reçu vendredi prochain par le président de Salomon qui donnera à dîner à toute la Compagnie. Je pense que ce dernier servira encore un ou deux ans au plus avec lui, puis il se retirera.* L'inspecteur des forêts ajoute le 29 mai 1768: *Boug m'ayant fait l'honneur de m'assurer sa nomination à la place de premier président, ainsi qu'à la Compagnie et au président de Salomon, il n'y a plus moyen d'en douter. Ainsi M^{me} Boug ainsi que M. et M^{me} Kieffer en ont-ils reçu les compliments et ont déjà fait leurs visites de remerciements. (...) Cent vingt hommes de la bourgeoisie de Colmar se disposent à aller au-devant de Boug le jour fixé par son arrivée. On travaille déjà aux uniformes. On compte qu'il arrive pour la Quasimodo.*⁷⁷

La retraite de Christophe de Klinglin change la donne dans les relations entre M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie et son turbulent neveu, le prêtre. D'Oberhergheim où il passe quelques courtes vacances, le prélat écrit le

27 juillet 1768: *Vous êtes dans l'erreur en me marquant que les dominicains ont anticipé mes ordres relativement à la célébration du service de feu la reine dans leur église. Je verrai volontiers qu'en pareil cas vous me demandiez mes intentions avant de faire usage de mon autorité.*⁷⁸ La réplique du neveu fuse le 4 août 1768: *Je vois que Votre Altesse est mécontente de ma conduite.* Puis il relève *le peu de crédit qu'il a à sa Cour.* Le 13 août, M^{gr} de Montjoie fait cette mise au point à sa sœur: *Sans me plaindre de la conduite de mon neveu, dont l'amour pour le bien et le zèle pour ma personne me sont connus, je croirais manquer aux soins que je dois à mon diocèse si je lui donnais le pouvoir d'y faire à mon insu des ordonnances ou des défenses. Il est un centre de réunion duquel l'on ne peut pas s'écartier sans danger et ce centre est mon conseil ecclésiastique assemblé sous mes yeux. (...) Ces réflexions ne diminuent en rien ma bonne volonté à faire plaisir à mon neveu.* Mais l'abbé de Raze enfonce le clou le 3 avril 1769: *On ne voudrait point que l'abbé de Klinglin comme commissaire. Je ne sais ce qu'il a fait, mais il déplaît à beaucoup de monde, ici comme en Alsace. J'en suis très fâché.*⁷⁹

Nonobstant ces multiples obstacles, l'abbé Joseph Ignace Christophe de Klinglin continue de harceler son oncle. Le 17 avril 1769, il évoque la possibilité d'obtenir un évêché *in partibus*. M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie répond à son neveu: *Comme l'affaire est d'importance, je dois faire deux observations essentielles. La première est que la dignité que vous sollicitez ne peut vous conduire à quoi que ce puisse être dans mon diocèse puisque je suis très décidé de ne jamais agréer pour suffragant qu'un chanoine de ma cathédrale. J'imiterai en cela mes prédécesseurs qui, par ce moyen, ont nourri une certaine émulation parmi les chanoines de leur cathédrale. La seconde est que cette dignité vous engagera dans des dépenses très grandes. Vous pouvez, selon votre lettre, vous placer en Flandres. Je souhaite que vous réussissiez, mais ne vaudrait-il pas mieux de commencer par vous procurer un établissement que de vous occuper de ce qui devra en faire l'ornement?*⁸⁰

Après le décès de Christophe de Klinglin à Oberhergheim le 3 août 1769, l'abbé de Klinglin continue de solliciter. Le 2 novembre 1771, M^{gr} de Montjoie écrit à l'abbé de Raze⁸¹, son chargé d'affaires à Paris: *Si ma lettre à l'archevêque de Reims pour mon neveu, l'abbé de Klinglin, ne devait pas être accueillie, vous feriez bien de ne pas la présenter.*⁸² C'est en fait Jean-Baptiste Gobel qui touche au but, puisqu'après avoir attendu dix ans, il est enfin nommé suffragant par M^{gr} de Montjoie⁸³, tandis qu'à Colmar l'abbé Klinglin continue de présider la Chambre ecclésiastique qui n'a toujours pas d'approbation royale, mais qui fonctionne en définitive sans.

Les derniers feux: le tact de M^{gr} Frédéric de Wangen et de M^{gr} Joseph Sigismund de Roggenbach

Bientôt se profile le temps des ruptures. Le 5 mars 1775, après un épiscopat de treize ans, dont la longueur avait déjoué les espérances de bien des chanoines, M^{gr} de Montjoie décède. Quelques mois plus tard, c'est au tour du premier président de mourir. Au nouvel évêque, Frédéric de Wangen, le second président de Salomon écrit le 9 septembre 1775: *Boug, premier président est décédé hier [en fait le 5] à huit heures du soir. La perte de ce magistrat excite les regrets de la Compagnie et les miens en particulier et en même temps nos désirs qu'il soit dignement remplacé.*⁸⁴ Le nouveau premier président, François Nicolas de Spon, s'adresse de même au prince-évêque de Bâle le 8 novembre 1775, depuis Paris. L'informant de sa nomination, Spon ajoute: *Je désire que cette nouvelle puisse être agréable à Votre Altesse.*⁸⁵

Le plus strasbourgeois des princes-évêques de Bâle

La réponse du prélat, du 10 novembre 1775, mérite d'être citée: *Je suis pénétré de reconnaissance de l'attention que vous voulez bien me témoigner en me faisant part du choix que Sa Majesté vient de faire de votre personne. Je prends le plus vif intérêt à cet événement. Recevez mon compliment. Soyez bien persuadé que j'ai toujours fait le plus grand cas de l'amitié que M^{me} votre mère et feu votre père ont de tout temps témoigné à ma famille et à moi en particulier. (...) J'aurai occasion de concourir avec vous au bien de l'Eglise et vous demander vos bons offices pour mon évêché.*⁸⁶ Rappelons que le père du premier président œuvre à Strasbourg, où Frédéric de Wangen fréquente la bonne société du lieu, comme le souligne la baronne d'Oberkirch: *On nous annonça [en février] M^{gr} l'évêque de Bâle, le baron de Wangen de Geroldseck (...) un homme d'une cinquantaine d'années fort respectable et fort assidu de ses devoirs (...) qui venait en personne nous inviter à son sacre. Il devait avoir lieu le 1^{er} mars.*⁸⁷

Deux autres pièces d'archives évoquent les liens entre le prince-évêque et le Conseil souverain d'Alsace. Elles sont curieusement datées du 26 juin 1777. Dans la première, le conseiller Pierre Poujol⁸⁸, qui avait demandé l'autorisation de l'évêque de Bâle pour faire sortir sa fille Geneviève du couvent des dominicains de Schœnensteinbach pour raison de santé, le médecin préconisant *les bains et les eaux absolument nécessaires à son entier rétablissement*, promet de ramener lui-même sa fille après qu'elle se fut rétablie à la campagne sous les yeux de sa mère à

*Chèvremont.*⁸⁹ Le même jour, 26 juin 1777, le délégué de M^{gr} Frédéric Louis de Wangen Geroldseck écrit qu'il s'est rendu à Soultzmatt pour l'oratoire du château du premier président. Je l'ai trouvé fort décent avec les ornements pour y célébrer la messe. Le premier président se proposait d'aller à son retour de Paris [à Porrentruy] pour faire sa cour à Son Altesse. (...) L'on vient d'enterrer M^{me} Bruges. L'abbé de Klinglin s'est derechef brouillé avec sa mère, a quitté Oberhergheim et s'arrête en attendant chez M^{me} de Reich à Kientzheim.⁹⁰

Plus que M^{gr} de Wangen, c'est Gobel qui est présent à Colmar. Le 13 novembre 1777, suivant Valentin Holdt, la rentrée du Conseil s'est faite avec beaucoup de pompe. L'évêque de Lydda a chanté pontificalement la messe rouge, assisté d'un nombreux clergé. (...) Le livre des Evangiles a été donné à baiser à tous les Messieurs. (...) L'évêque de Lydda est ensuite entré à la chambre en soutane et en manteau long violet. Il a été placé sur le banc des gens du roi. (...) L'avocat général, à la fin de son discours, s'est tourné vers l'évêque de Lydda, à qui il a fait un compliment. Le premier président, dans un discours très élégant, a fait pareillement l'éloge de ce prélat et aussi de Muller et Gobel, conseillers vétérans, qui ont assisté à la rentrée.⁹¹

Quand les conseillers du Conseil souverain d'Alsace se font prêtres

Sur cent quarante-neuf conseillers du Conseil souverain d'Alsace qui ont été recensés au XVIII^e siècle, deux se font prêtres. Le premier d'entre eux est François Xavier Larcher⁹². Il épouse à Colmar le 3 décembre 1752 Marie Françoise Sophie Weinemer⁹³, qui décède rapidement. Larcher décide d'embrasser l'état ecclésiastique. Suivant Holdt, le 15 août 1771, à la procession royale, Larcher, conseiller laïc, a paru en ecclésiastique avec la calotte. Depuis la mort de son épouse, il s'est pourvu en Cour de Rome pour se faire relever de son irrégularité à l'effet de prendre les ordres sacrés. Il en a obtenu aussi l'agrément du roi par une lettre du chancelier, laquelle n'a pas été communiquée à la Compagnie.⁹⁴ Le 10 novembre 1771, Larcher a chanté sa première messe à Ingersheim en soutane rouge. Le lendemain, jour du patron [saint Martin] de l'église collégiale de cette ville, sur l'invitation du chapitre, il a officié à la grand'messe et à vêpres, également en soutane rouge.⁹⁵

Onze ans plus tard, un autre conseiller devient prêtre, Valentin Holdt⁹⁶. Membre d'un réseau familial aux vocations religieuses multiples, il était resté célibataire. Dès le 11 janvier 1766, il dénonce à la Compagnie un livre impie et abominable intitulé «l'Evangile de la raison», qui contient les blasphèmes les plus horribles contre Dieu, Jésus-Christ, nos mystères, nos dogmes et la religion. Il obtient que le livre soit brûlé par l'exécuteur

*de la haute justice sur la place du palais.*⁹⁷ Puis il franchit le pas, demandant à être prêtre. M^{gr} de Wangen, pour la circonstance, lui écrit le 22 juillet 1782: *Par le nouveau caractère que vous venez de recevoir, le clergé de mon diocèse aura en vous un nouvel exemple de vertus. Je m'en félicite d'autant plus que, persuadé de la piété des sentiments et de la vivacité de l'ardeur avec laquelle vous avez désiré être admis au saint ministère, j'ose espérer de trouver dans les mérites infinis de vos saints sacrifices une nouvelle source de grâces qui me sont nécessaires pour la conduite de mon diocèse.*⁹⁸

Trois mois plus tard, M^{gr} de Wangen décède. Lui succède Joseph de Roggenbach, élu le 25 novembre 1782 et sacré le 28 octobre 1783 par M^{gr} Dufort, archevêque de Besançon⁹⁹.

La visite à Colmar en 1784 et la visite pastorale de mai 1787 par M^{gr} de Roggenbach

Dès le début de son épiscopat, M^{gr} de Roggenbach se rend à Colmar. Valentin Holdt consigne sa venue dans son *journal du palais*, à la date du 21 septembre 1784: *L'évêque de Bâle est arrivé avec l'évêque de Lydda [Jean-Baptiste Gobel] à huit heures du matin. Il a mis pied à terre chez l'abbé de Klinglin, son grand vicaire. Il a reçu tous les corps ecclésiastiques [le chapitre de Saint-Martin, les augustins, les capucins, les dominicains] et le magistrat. Ensuite il a fait visite à tous Messieurs de la compagnie en cérémonie. (...) Il y a eu un grand dîner du clergé chez l'abbé de Klinglin. Après dîner, l'évêque en habit court a fait une tournée chez toutes les dames. Il a été dans les deux couvents de religieuses [dominicaines d'Unterlinden et de Sainte-Catherine]. Le lendemain, il a été dans la matinée voir le collège et le pensionnat. Il a dîné chez le premier président qui a invité toute la compagnie. Après dîner, il est parti, laissant tout le monde enchanté de son affabilité.*¹⁰⁰

Trois ans plus tard, le vendredi 4 mai 1787, le prince-évêque de Bâle effectue une visite pastorale dans le Val d'Orbey. Ce jour précisément, il consacre l'église Saint-Nicolas du Bonhomme¹⁰¹, assisté du curé Jean-Baptiste Delort, doyen du chapitre rural, du curé Eusèbe Burger de Lapoutroie et de quelques cisterciens de l'abbaye de Pairis, collatrice de l'église. A cette occasion, le prince-évêque confirme, prêche et célèbre une grand'messe pontificale. Il est évidemment l'hôte de l'abbé de Pairis François Xavier Bourste, conseiller chevalier d'honneur d'Eglise du Conseil souverain d'Alsace. Delort et Burger font aussi partie de la grande famille du Conseil.

Le surlendemain, dimanche 6 mai 1787, le prélat descend la vallée pour conférer le sacrement de confirmation dans la ville de Kaysersberg¹⁰². Arrivé vers les neuf heures du matin, il est accueilli par le

magistrat, le curé du lieu, les pères récollets et... par l'abbé de Holdt, conseiller doyen, qui habite à Kaysersberg, alors que sa nièce est l'abbesse d'Alspach, la communauté des clarisses située à proximité de la ville. L'on vient chercher M^{gr} Joseph de Roggenbach avec le dais porté par quatre chefs de tribu en manteau rouge et le prélat est conduit processionnellement jusqu'à l'église. Là, à la porte principale, Holdt se substitue au curé de Kaysersberg pour le discours de bienvenue, encore connu:

Monseigneur, je reconnais aujourd'hui plus particulièrement la grâce que Dieu m'a faite en m'appelant au service de ses autels. C'est à cette grâce si peu méritée de ma part, c'est aussi à l'amitié du digne pasteur de cette paroisse que je dois l'inestimable avantage d'être en ce moment auprès de Votre Altesse l'interprète du clergé, du magistrat et de tous les habitants de cette ville.

Votre modestie, Monseigneur, défend à nos bouches de vous exprimer les sentiments de respect, d'admiration et de joie dont nos cœurs sont pénétrés en voyant un pontife qui, par ses vertus, par sa sollicitude pastorale et par sa bienfaisance, nous retrace d'une manière si touchante les beaux siècles de l'Eglise.

Veuillez le Dieu tout puissant exaucer les prières que nous ne cesserons de lui adresser pour la conservation de Votre Altesse si précieuse à ses ouailles, à ses sujets et à la religion même.

Après la messe, M^{gr} Joseph de Roggenbach confère le sacrement de la confirmation à huit cent quatre-vingt-trois personnes de dix heures à onze heures et demie. Quand tout est fini, l'évêque de Bâle est conduit à l'hôtel particulier du doyen Valentin Holdt, pendant que tonnent les canons. Le dîner rassemble l'abbé cistercien de Pairis, l'abbé bénédictin de Munster, l'abbé Didner, promoteur, les abbés Voisard et Kuony, secrétaires épiscopaux, le recteur d'Alspach, le curé de Kaysersberg et celui de Kientzheim, le vicaire général de Klinglin, l'abbé Bourg pour ce qui concerne les ecclésiastiques, mais aussi le procureur général Neef et les conseillers du Conseil souverain d'Alsace, Horrer, de Boug, Michelet, l'abbé Gérard, auxquels s'adjoignent deux députés du magistrat dont Jean Népomucène Peyerimhoff. Bref une fois de plus, nous voici à la jonction de l'aube et de la robe. Le lendemain, l'évêque donne la confirmation à Turckheim¹⁰³.

*

Au terme de cette présentation se profilent bien toutes les ambiguïtés de la politique des princes-évêques de Bâle. Ayant à administrer un curieux diocèse, à califourchon sur la Suisse et la France, le prélat ne jouit pas d'un pouvoir absolu, loin s'en faut. Au contraire, il lui faut faire preuve de diplomatie intelligente, tant envers le roi de France et la Cour de Versailles qu'envers le Conseil souverain d'Alsace. Toutefois cette dernière institution n'est pas totalement hostile. La religion est un important, plus que curieux, ciment au XVIII^e siècle.

Claude Muller est professeur à l'Université de Strasbourg et directeur de l'Institut d'histoire de l'Alsace.

NOTES

¹ Pierre REBETEZ-PAROZ, *Les relations de l'évêché de Bâle avec la France au XVIII^e siècle*, Saint-Maurice, 1943, 486 p.

² François BURCKARD, *Le Conseil souverain d'Alsace au XVII^e siècle*, Strasbourg, 1995, 462 p.; Georges LIVET et Nicole WILSDORF, *Le Conseil souverain d'Alsace au XVII^e siècle*, Strasbourg, 1997, 712 p. (déborde sur le XVIII^e siècle).

³ Louis CHATELLIER, «Du Conseil souverain aux collégiales: recherches sur l'implantation des familles françaises en Alsace après 1648», dans *Cahiers de l'association interuniversitaire de l'Est*, n° 19, 1978, p. 185-196, Claude MULLER, «Le Conseil souverain d'Alsace, un itinéraire d'entrée en religion au XVIII^e siècle», dans *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, 1998, p. 49-66 et «Le Conseil souverain d'Alsace et l'ordre de Cîteaux au XVIII^e siècle», dans *Revue d'Alsace*, n° 124, 1998, p. 121-140.

⁴ Auguste Marie Pierre INGOLD, «Le diarium de dom Bernardin de Ferrette», dans *Revue Catholique d'Alsace*, 1894, p. 696.

⁵ Un exemple de ces difficultés dans Claude MULLER, «Le chanoine de Thann, l'évêque de Bâle et la monarchie française (1716)», dans *Annuaire de la société d'histoire de Thann-Guebwiller*, t. 21, 2004-2005, p. 101-107.

⁶ A.A.E.B., B 191/3, f. 2.

⁷ A.A.E.B., B 191/3, f. 3.

⁸ Charles César de Fériet, né à Colmar le 21 novembre 1702, conseiller de 1724 à 1747, décédé à Colmar le 28 février 1776. Il connaît l'évêque par son épouse Marie Françoise Munch de Munchenstein de Lœwenbourg. Toutes les biographies des magistrats dans Claude MULLER et Jean-Luc EICHENLAUB, *Messieurs. Les magistrats du Conseil souverain d'Alsace et leurs familles au XVIII^e siècle*, Riquewihr, 1998, 270 p.

⁹ A.A.E.B., B 191/3, f. 7.

¹⁰ Joseph Antoine Madamé, né à Colmar le 26 janvier 1687, conseiller de 1714 à 1762, décédé à Colmar le 31 mai 1773.

¹¹ La famille Madamé compte plusieurs ecclésiastiques. L'oncle du conseiller est curé de Balgau de 1710 à 1742, un de ses frères curé de Steinbrunn-le-Bas de 1707 à 1751, deux de ses sœurs dominicaines, un fils chanoine de Neuwiller, un autre chanoine de Thann.

¹² A.A.E.B., B 191/3, f. 9. De manière générale, voir Patrick BRAUN, *Josef Wilhelm Rinck von Baldenstein (1704-1762). Das Wirken eines Baslers Fürstbischofs in der Zeit der Aufklärung*, Fribourg en Suisse, 1981, 286 p., lequel cite brièvement la rencontre de Louis XV et du prince-évêque de Bâle, pp. 72 et 98, mais pas celle de Colmar relatée plus loin.

¹³ Maurice KUBLER, «Un séjour royal à Sélestat. Louis XV à Sélestat en 1744», dans *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 1957, p. 99-110, ne mentionne pas la rencontre avec l'évêque.

¹⁴ A.A.E.B., B 191/3, f. 45.

¹⁵ Pantaléon MURY, «Les jésuites en Alsace», dans *Revue Catholique d'Alsace*, 1897, p. 187.

¹⁶ Pour Colmar. Ont été dépensées pour la venue du roi dans cette ville, selon un relevé d'octobre 1744, 5608 livres dont 193 pour le velours destiné à couvrir le prie-Dieu dans l'église [Saint-Martin] et 570 pour un arc de triomphe, cf. Archives Municipales de Colmar, AA 164, f. 14.

¹⁷ A.M.P. INGOLD, «Le diarium», dans *Revue Catholique d'Alsace*, 1894, p. 697.

¹⁸ A.A.E.B., B 191/3, f. 35.

¹⁹ A.A.E.B., B 191/3, f. 36.

²⁰ A.A.E.B., B 191/3, f. 64. Voir aussi Louis VAUTREY, *Histoire des évêques de Bâle*, Einsiedeln, t. 2, 1886, p. 373. La rencontre avec la dauphine est citée, mais pas celle avec le roi Louis XV en 1744.

²¹ François Bernardin Noblat, né à Belfort le 20 mai 1714, épouse à Lutterbach le 29 avril 1737 Appolonie Josèphe Schwilgé, bailli de Belfort en 1737, subdélégué de l'intendant en 1752, décédé à Sévenans le 17 juin 1792, voir Vincent CHAPUIS, «Noblat», dans *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*, t. 28, 1996, p. 2849.

²² A.A.E.B., B 191/3, f. 71: «Journal du voyage de Son Altesse M^{gr} le prince-évêque de Bâle de sa résidence de Porrentruy à Colmar à l'occasion de Madame la dauphine» et Archives Municipales de Colmar, BB 46, fs 126-131. De manière générale sur ces voyages, voir Lucien BELLY, *La société des princes (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 1999, 651 p.

²³ Christophe de Klinglin, né à Strasbourg, paroisse Saint-Pierre-le-Jeune, le 3 septembre 1690, fils de Jean Baptiste Klinglin, préteur royal de Strasbourg, et de Dorothée Gunther, est conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1716 à 1719. Il est reçu second président du même Conseil le 10 septembre 1719 dans la charge résignée par son oncle avec dispense d'âge, d'ancienneté et de parenté, en raison des services rendus par son père.

²⁴ A.A.E.B., B 191/3, f. 90.

²⁵ Idem, f. 96.

²⁶ Idem, f. 94.

²⁷ Archives Départementales du Haut-Rhin [A.D.H.R.], 1 G 5/3, f. 6.

²⁸ Idem, f. 7.

²⁹ Idem, f. 8.

³⁰ Idem, f. 10.

³¹ Idem, f. 11.

³² Idem, f. 12. Rengguer fils n'est autre que Joseph Antoine, futur artisan de la Révolution dans l'Evêché de Bâle.

³³ Claude MULLER, «Les Muller, préteurs royaux de Colmar au XVIII^e siècle», dans *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, t. 45, 2001-2002, p. 5-22.

³⁴ Bibliothèque Municipale de Colmar, ms. 501, f. 355.

³⁵ La visite du chapitre rural du Sundgau par Antoine Munch de Munchenstein de Lœwenbourg, par exemple, est conservée aux A.D.H.R., 7 G 26: Aspach (6 mars), Ballersdorf (9 septembre), Ballschwiller (20 septembre), Aspach-le-Haut et Aspach-le-Bas (4 octobre), Ammertzwiller (22 octobre). Le doyen Dengel écrit le 16 février 1739: «Les chemins impraticables par les débordements des eaux dont notre chapitre rural est entrecoupé d'un lieu presque à l'autre m'ont empêché de ramasser partout les registres des paroisses compris dans l'archiprêtré du Sundgau.»

³⁶ A.M. Colmar, BB 46, f. 200. De manière générale, voir Claude MULLER, *Colmar au XVIII^e siècle*, Strasbourg, 2000, 176 p.

³⁷ B.M. Colmar, ms. 118, t. 1, f. 199.

³⁸ André SCHÄFER, «Le chapitre rural Ultra Colles Ottonis en Haute Alsace», dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, t. 33, 1969, p. 109 (d'après les notes du curé dans le registre paroissial).

³⁹ Pierre Xavier Chauffour, né à Colmar le 28 juin 1723, fils de François Antoine Chauffour, avocat au Conseil souverain, et de Marie Anne Brunck, ordonné prêtre en 1747, curé de Lapoutroie de 1760 à 1768, décédé à Lapoutroie le 15 mars 1768.

⁴⁰ François Joseph Chauffour, né à Colmar le 20 mars 1722, ordonné prêtre en 1744, curé de Fréland de 1747 à 1769, chanoine de Colmar de 1769 à 1790, décédé à Colmar le 18 novembre 1790, voir Louis KAMMERER, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, 1983, n° 786.

⁴¹ Notice insérée par le curé Chauffour dans le registre paroissial du Bonhomme, conservé aux A.D.H.R.

⁴² Marc GLOTZ, «De la Franche-Comté au Sundgau: Histoire des Montjoie, seigneurs de Hirsingue», dans *Découvrir le Sundgau*, Hirsingue, Riedisheim, 1992, p. 41-50; Gabrielle CLAERR-STAMM, «Montjoie», dans *N.D.B.A.*, n° 27, 1996, p. 2697; Manfred WELTI, «Montjoie», dans *Helvetia Sacra*, I/1, p. 215 et Louis VAUTREY, *Histoire des évêques de Bâle*, Einsiedeln, 2 vol., 1884-1886, p. 385-398.

⁴³ Claude MULLER, «Le pied à l'étrier. Simon Nicolas de Montjoie, un protégé de Gaston de Rohan (1736)», dans *Annuaire de la société d'histoire du Sundgau*, 2005, p. 191-195.

⁴⁴ Pierre REBETEZ-PAROZ, op. cité, p. 304-306.

⁴⁵ A.A.E.B., A 10/15. Voir aussi Claude MULLER, «M^{gr} Simon Nicolas de Montjoie, les Klinglin et les Gobel (1762-1775). Contribution à l'histoire du diocèse de Bâle au XVIII^e siècle», dans *Revue d'Alsace*, n° 128, 2002, p. 281-313.

⁴⁶ A.A.E.B., A 10/15.

⁴⁷ Jacques Pineau de Lucé, intendant d'Alsace du 23 octobre 1752 à sa mort le 24 septembre 1764, ramène l'ordre dans les finances obérées par la gestion scandaleuse du préteur François Joseph Klinglin, frère aîné du premier président, et s'installe dans l'ancien hôtel particulier Klinglin, voir Georges LIVET, «Lucé», dans *N.D.B.A.*, n° 25, 1995, p. 2446.

⁴⁸ A.A.E.B., A 107, fs 371, 373, 377, 379, 381.

⁴⁹ A.A.E.B., A 79/2.

⁵⁰ A.A.E.B., A 107, f. 405.

⁵¹ A.A.E.B., GHFAM 2.

⁵² A.A.E.B., A 34 (énorme dossier de près de huit cents missives).

⁵³ Claude MULLER, «Dom François Xavier Bourste, abbé de Pairis de 1759 à 1788», dans *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, t. 37, 1990, p. 67-111.

⁵⁴ A.A.E.B., A 34.

⁵⁵ A.D.H.R., C 1569. L'énorme correspondance a été publiée en partie par Angel INGOLD, «Jean d'Aigrefeuille, contrôleur des domaines et bois et inspecteur des manufactures de la province d'Alsace», dans *Revue d'Alsace*, t. 51, 1900, p. 79-83, 184-200, 308-324 ; t. 52, 1901, p. 182-197 ; t. 55, 1904, p. 157-186.

⁵⁶ A.D.H.R., C 1569.

⁵⁷ A.D.H.R., C 1519.

⁵⁸ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 13.

⁵⁹ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 15.

⁶⁰ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 19.

⁶¹ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 18.

⁶² A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 20.

⁶³ A.A.E.B., A 34.

⁶⁴ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 18.

⁶⁵ A.A.E.B., A 34.

⁶⁶ A.A.E.B., A 34.

⁶⁷ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 24.

⁶⁸ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 25.

⁶⁹ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 26.

⁷⁰ A.D.H.R., C 1579.

⁷¹ A.M. Haguenau, JJ 191, f. 13.

⁷² Jean Georges Kieffer, né à Sélestat le 3 octobre 1701, avocat au Conseil souverain d'Alsace, époux d'Anne Marie Françoise Weinemer, décédé à Colmar le 22 août 1784. Personne importante, car avocat du chapitre de Bâle auprès du Conseil souverain d'Alsace.

⁷³ Michel Jacques Michelet, né à Strasbourg, paroisse Saint-Etienne, le 21 février 1741, conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1764 à 1790, décédé à Thann le 5 juin 1820.

⁷⁴ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 32.

⁷⁵ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 33.

⁷⁶ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 31.

⁷⁷ A.D.H.R., C 1579.

⁷⁸ A.A.E.B., A 104.

⁷⁹ A.A.E.B., A 56/3.

⁸⁰ A.A.E.B., A 34.

⁸¹ Michel HOF, *L'abbé de Raze, ambassadeur des princes-évêques de Bâle à Paris de 1751 à 1793*, mémoire de licence, Neuchâtel, 1996, 228 p.

⁸² A.A.E.B., A 107.

⁸³ A.A.E.B., A 102/3.

⁸⁴ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 44.

⁸⁵ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 45.

⁸⁶ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 46.

⁸⁷ Suzanne BURCKARD, *Les mémoires de la baronne d'Oberkirch*, Paris, pp. 92 et 93. Né à Wilwisheim près de Strasbourg le 12 mars 1727, Frédéric de Wangen devient chanoine de Bâle en 1745. C'est lui qui fait, au nom du prince-évêque de Bâle, le compliment à Marie Antoinette à Strasbourg en mai 1770. Élu évêque de Bâle le 29 mai 1775 à Arlesheim, il est approuvé par l'empereur Joseph II le 5 juin et préconisé par Clément XIV le 13 novembre 1775. Il est sacré le 3 mars 1776 par Jean-Baptiste Gobel, prélat consécrateur, assisté des abbés de Bellelay et de Lucelle. Du 22 septembre au 4 octobre 1776, il effectue une tournée dans son Evêché afin de recevoir l'hommage de ses sujets. Il décède à Porrentruy le 11 octobre 1782, en présence de M^{er} de Lydda. Voir Louis VAUTREY, *op. cité*, t. II, p. 399-422 (aucune mention de la partie alsacienne du diocèse).

⁸⁸ Pierre POUJOL, né à Belfort le 9 juin 1714, conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1750 à 1789, décédé à Chèvremont le 16 juin 1789.

⁸⁹ A.A.E.B., A 79/1.

⁹⁰ A.A.E.B., A 34.

⁹¹ B.M. Colmar, ms. 118, t. 2, f. 202. La même scène est décrite par l'ambassadeur vénitien Querini, voir Liliane BRAUN, «La Sérénissime République chez Pfeffel», dans *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, 1996-1997, p. 29-38.

⁹² François Xavier Larcher, né à Colmar le 4 janvier 1729, conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1751 à 1777, décédé à Colmar le 17 juin 1784.

⁹³ A.D.H.R., 4 E Colmar, III 218, son testament du 10 mars 1761.

⁹⁴ B.M. Colmar, ms. 118, t. 2, f. 19. Le 8 octobre 1771, Larcher s'était adressé au Ministère des Affaires étrangères: «Ma femme ayant terminé ses jours après dix-sept ans de mariage, le chancelier m'a permis de garder ma charge laïque et de la posséder comme clerc. J'ai pris les ordres sacrés. Vous pouvez achever ma fortune et celle d'une fille unique par un mot de recommandation auprès du chancelier ou auprès du ministre. J'ai l'honneur de vous instruire que l'abbé d'Ebersmunster, abbaye de cette province, est mort laissant une abbaye vacante de 80000 livres de rente qui n'a aucun pensionnaire depuis dix-sept ans. L'exemple de mes confrères qui possèdent l'un 5000 livres, l'autre une considérable pension sur Paris, mes prédecesseurs à qui la Cour a fait la même grâce, me font espérer la récompense de vingt ans de service.» Choiseul le recommande le 13 octobre à l'archevêque de Reims: «Il me revient

de très bons témoignages de Larcher.» Mais l'archevêque répond le 17: «Les différents sujets qui y prétendent me paraissent avoir plus de droits que Larcher pour lequel vous vous intéressez et qui ne vient que d'entrer dans l'état ecclésiastique.» Ignorant la réponse négative, Larcher note encore le 7 novembre 1771: «Je vous remercie pour la recommandation. C'est l'instant de ma fortune, parce qu'il n'y a pas apparence qu'une abbaye de cette province sera vacante de sitôt», ajoutant que l'élection est fixée le 14 (Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris, Section Mémoires et Documents, fonds Alsace, volume 44, fs 285, 286, 288, 291).

⁹⁵ B.M. Colmar, ms. 118, t. 2, f. 22.

⁹⁶ Valentin Holdt, né à Strasbourg, paroisse Saint-Pierre-le-Vieux, le 12 juillet 1726, conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1747 à 1790, décédé à Kaysersberg le 15 février 1805.

⁹⁷ B.M. Colmar, ms. 118, t. 1, f. 254.

⁹⁸ A.D.H.R., 1 G 5/3, f. 47.

⁹⁹ Louis VAUTREY, *op. cité*, pp. 423-482.

¹⁰⁰ B.M. Colmar, ms. 118, t. 2, f. 422.

¹⁰¹ Curé HABIG, «L'église Saint-Nicolas du Bonhomme», dans *Bulletin de la société d'histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey*, n° 3, 1984, p. 48-58, et Benoît JORDAN, «Les édifices religieux dans le Val d'Orbey de la guerre de Trente Ans à la Révolution française», dans *ibidem*, n° 15, 1996, p. 39-51.

¹⁰² A.M. Kaysersberg, BB 47.

¹⁰³ André SCHÄER, art. cité, p. 109.